

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

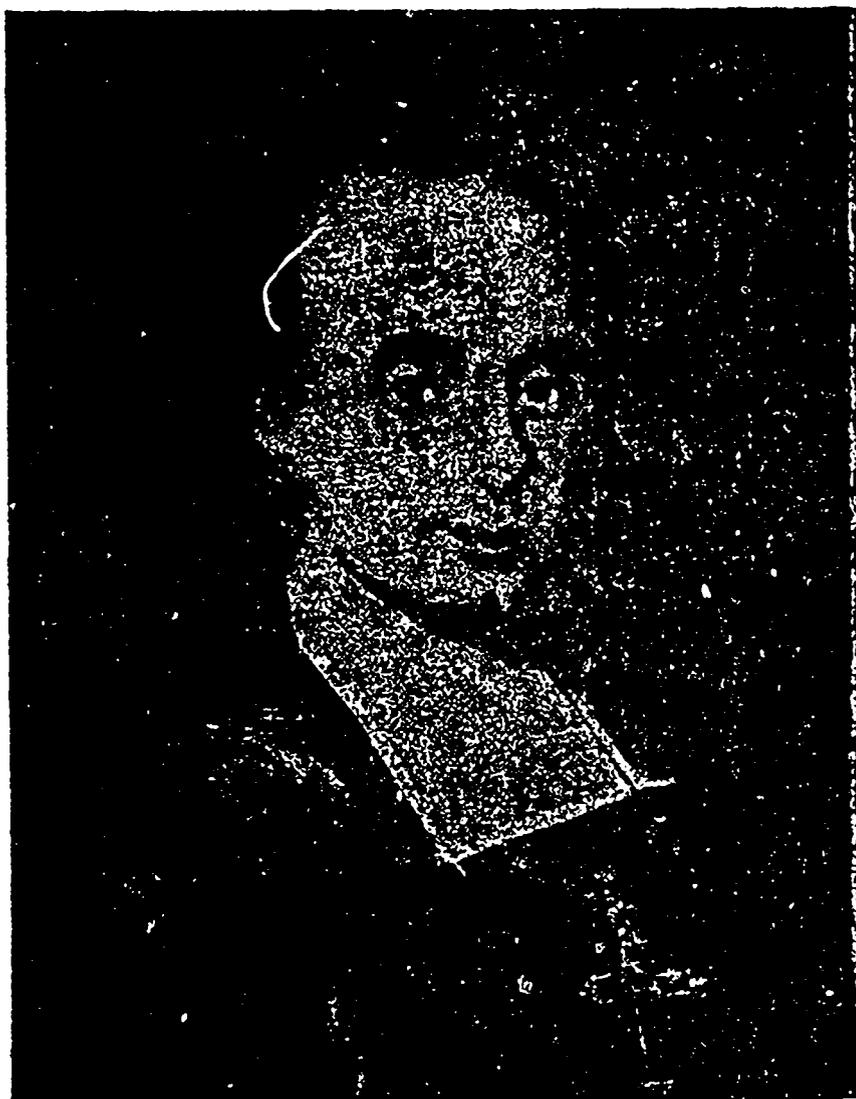
Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

Mgr. de MORNAY, 3^{ième} évêque de Québec.

Notice biographique

Mgr. LOUIS-FRANÇOIS DUPLESSIS DE MORNAY naquit en 1663, fut sacré à Paris en 1714, et nommé coadjuteur de Mgr. de St-Valier la même année. Il devint évêque



de Québec en 1728, et conserva ce titre jusqu'en 1733. Il ne vint pas à Québec à cause de ses infirmités, et eut pour coadjuteur Mgr. Dosquet. Le troisième évêque de la Nouvelle-France mourut à Paris en 1741.

*L. de Mornay Evêque
de Québec*

SOMMAIRE.

Portrait de Mgr. Mornay, 3e évêque de Québec.—**Actes officiels**: Nominations de commissaires d'écoles.—**Pédagogie**: Considérations pédagogiques.—Souvenirs d'inspection.—L'école d'autrefois.—Éducation: L'enfant gâté.—Tribune libre.—Petit cours d'économie politique, 25e leçon: Cour de vice-amirauté.—Cour de l'échiquier.—De quelques droits et libertés: I. Institution du jury.—Convention des instituteurs de la Puissance (suite).—**Partie pratique**: I, Dictée: La corde de pendu. II, Dictée: N'achetez jamais à crédit.—III, Dictée: Les prairies artificielles.—Exercices de rédaction.—Science élémentaire.—Guerre à l'anglicisme.—Arithmétique: Problèmes.—**Divers**: Poesie: Le chant des bûcherons.—Petite revue.—Littérature canadienne.—Petite histoire des États-Unis.—Échos du recensement de 1891.—Premières horloges.—Annonces.

ACTES OFFICIELS**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE***Nominations de commissaires d'écoles*

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 4 janvier (1893), de nommer M. Onésime Boislard, commissaire d'écoles pour la municipalité de Chester Nord, comté d'Arthabaska, en remplacement de M. Ferdinand Hamel.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 3 janvier (1893), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Bellechasse, Beaumont.—M. Onésime Vallière, en remplacement de M. Elzéar Levesque.

Comté de Châteauguay, Saint-Jean Chrysostôme, No. 1.—M. William Gleason, en remplacement de lui-même.

Considérations pédagogiques*(Questions actuelles)*

Avant de viser à la perfection dans un système d'enseignement, il convient d'en créer les assises. Avant d'établir l'école spéciale, il faut de toute nécessité ressusciter l'école primaire, lui communiquer un sang nouveau, en un mot lui donner ce qui lui manque, la vie, et la vie sous toutes ses formes: salaire raisonnable à ceux qui en sont chargés, école vaste, chaude et bien éclairée, mobilier conforme aux règles hygiéniques, jardin spacieux et logement du maître aussi riant que possible.

L'abondance à elle seule ne constitue pas une organisation scolaire, il faut y joindre

l'ordre, en d'autres termes, la classification. Classification des maîtres aussi bien que celle des élèves. Lorsque l'instituteur instruit, habile et zélé est confondu avec l'instituteur routinier, insouciant et parfois ennemi du progrès, l'émulation est nulle dans le corps enseignant, et partant, plus d'aspirations chez celui qui a tant besoin d'espoir pour soutenir un courage constamment aux prises avec les contrariétés et les ingratitude de toutes sortes!

En France, en Belgique, en Suisse, et dans presque tous les pays de l'Europe les titulaires des écoles primaires sont classés non-seulement d'après le brevet, mais en raison de leurs années d'enseignement, et surtout du succès qu'ils obtiennent et dans leur école et aux conférences pédagogiques, conférences qui sont suivies avec intérêt par les sommités scolaires aussi bien que par le plus humble maître de première année. Lorsqu'un instituteur ou une institutrice monte d'un degré, les appointements suivent cette marche ascendante. Cet heureux crescendo se continue jusqu'au bout de la carrière et peut conduire le plus modeste, le plus pauvre jeune homme bien doué et actif au premier poste dans la hiérarchie classique, à preuve, M. Chs. Dupuy, un ancien élève-maître d'école normale, dans la suite instituteur, professeur, inspecteur, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique de la République française.

A sa dernière réunion, le Conseil de l'Instruction Publique a adopté une motion pri-

ant le gouvernement de mettre une somme suffisante à sa disposition qui serait offerte directement, sous forme de gratification, aux instituteurs et aux institutrices laïques des écoles élémentaires remplissant leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence. Eh ! bien, aussitôt que le gouvernement aura fait voter cette somme, espérons que ce sera à la présente session même, que ne commence-t-on aussitôt, par l'entremise de MM. les inspecteurs d'écoles, à classer les titulaires des écoles suivant le nombre de leurs années d'enseignement et des succès obtenus en classe ?

Sachant qu'on l'observe, l'armée enseignante combattra avec plus d'ardeur ; chacun de ses membres tiendra à porter haut et ferme l'étendard du progrès, sûr qu'après la victoire une récompense digne de ses efforts généreux et patriotiques l'attend.

Les maîtres et maîtresses formés en compagnies régulières, et les élèves entassés pêle-mêle dans les classes, sans égard à leur sexe, à leur âge et à leur avancement, certes, ce serait un état de chose intolérable. Il conviendrait donc de grouper avec soin les enfants de nos écoles primaires. Pour cela, il n'y a qu'à confier l'éducation des filles aux institutrices et celle des garçons aux instituteurs, et appliquer la loi qui limite le nombre d'élèves susceptibles d'être reçus dans une même classe. On gagnerait, par cette réforme, un temps énorme, chaque titulaire n'ayant plus qu'un genre d'instruction et d'éducation à donner à ses élèves, et l'encombrement des écoles, l'une des causes les plus fréquentes d'insuccès, disparaîtrait à bref délai. Aux inspecteurs d'écoles et aux commissions scolaires d'y voir de près.

Les quelques réformes que nous venons d'indiquer n'obtiendraient certainement pas un plein succès, si le cours d'études primaires restait sans sanction aucune. Un diplôme couronne les études universitaires et

pédagogiques ; le baccalauréat termine le cours classique, et l'école professionnelle même accorde un brevet qui assure l'avenir de celui qui en est le porteur. Seule, l'école primaire, chez nous, laisse inachevée l'édifice construit au prix d'un travail aussi long qu'opiniâtre.

La nécessité du certificat d'étude primaire s'impose donc d'elle-même. Tout enfant, à l'âge de treize ou quatorze ans, devrait être en état de passer un examen prouvant qu'il possède les connaissances élémentaires indispensables à chacun dans la vie, quelle que soit la carrière qu'il embrasse. Nos écoles primaires auraient enfin un but défini à atteindre. Chacun saurait où il va et la longueur de la route à parcourir ; notre enseignement serait déterminé et maître et élève connaîtrait ce que les autorités exigent d'eux. Les parents tiendraient à ce que leurs enfants sortissent de l'école par la porte d'honneur, c'est-à-dire muni d'un certificat d'étude officiellement reconnu et conséquemment, l'assiduité en classe aurait tout à y gagner. Les élèves eux-mêmes se transformeraient : l'enfance aime les situations claires, le tangible, ce qui frappe ses sens. La pensée du certificat d'étude lui donnerait du goût, saurait lui inspirer le courage nécessaire dans ses études.

Trois bouts de lignes approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et adoptés par la Législature opéreraient des résultats étonnants. Une loi fort simple obligerait tout enfant de treize ou quatorze ans à subir un examen qui lui permet d'obtenir un certificat d'étude. Ce document aurait une valeur réelle pour l'enfant qui désire passer à l'école professionnelle, entrer en apprentissage ou devenir commis. Un bureau d'examineurs, composés du curé, du secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire et d'un troisième membre choisi parmi les notables de l'endroit, serait formé dans chaque paroisse. Ce bureau paroissial, dont l'inspec-

teur d'écoles du district serait membre *ex-officio*, agirait sous la direction du Conseil de l'Instruction publique et le Surintendant apposerait son nom au bas de chaque certificat dûment octroyé.

La cause de l'enseignement primaire grandirait aux yeux du peuple si on l'entourait de garanties sérieuses et d'un respect véritable.

C.-J. MAGNAN.

Souvenirs d'inspection

I

UNE SALLE DE CLASSE PENDANT L'RIVER

Arrivant un certain lundi, à huit heures du matin, dans une petite école mixte, nous apercevons, à hauteur d'homme, des cordes entrecroisées, partant de tous les coins de la salle. Le jeune maître arrive bientôt et nous donne l'explication de cet appareil extrascolaire. " Il a plu, hier dimanche, toute la journée.....les jours sont si courts dans cette saison.....et vous savez que nous avons un jeune enfant. " Nous excusons volontiers cette transformation exceptionnelle d'une salle de classe en *séchoir*, à cause des jours pluvieux que nous traversons.....et des besoins du nouveau-né. Pourtant, il eût été convenable d'enlever les cordeaux avant l'ouverture de la classe.

Indices d'ordre et de propreté. — Afin d'éviter de perforer les cartes murales, les baguettes indicatrices sont pourvues à l'extrémité supérieure d'un petit tampon.—Les plumes trop chargées d'encre sont essuyées sur un chiffon dont chaque élève est pourvu. Les mains sont nettes, les doigts propres.—Fort bien.

Un archaïsme. — " Qu'allez-vous faire après cette correction de problèmes? J'irai *accorder* les petits que voilà. " *Accorder* pour

instruire, donner une leçon! N'insistons pas. C'est un vieux maître que nous respectons infiniment.

II

A PROPOS DE GÉOGRAPHIE

C'est le 24 octobre. J'entre dans une école mixte dirigée par une institutrice. Après quelques questions sur diverses parties du programme, je demande à la maîtresse: " Madame, voulez-vous me dire ce que vous avez enseigné en géographie aux élèves de la première année du cours élémentaire ?

—Monsieur l'Inspecteur, ils savent déjà les nations de l'Europe avec leurs capitales.

—Vraiment! Veuillez les interroger.

—Voyons, Jean. Quelle est la capitale de la Belgique ? "

L'enfant répond sans hésitation.

—" Celle de la Suisse?—de l'Italie ? "

Toujours des réponses satisfaisantes.

Et je pense à part moi, quoique un peu surpris: " Mon Dieu! abstraction faite du programme, jusqu'ici il n'y a pas de mal. La Belgique, la Suisse, l'Italie confinent à la France et il est bien permis d'apprendre, même aux petits, qu'elles en sont les capitales, puisque ce sont les villes dont on entend parler souvent. " Mais je fus tiré de cette réflexion par la question suivante: " Et la capitale du Monténégro ? " Je cherchai moi-même à me rappeler la fameuse ville de Cetigne (1200 habitants!) Le croiriez-vous? L'enfant avait trouvé le nom avant moi.

J'arrêtai la maîtresse: " Est-ce que tous les élèves de cette division sont de même force ?

—Oui, monsieur l'Inspecteur.

—Eh bien! Louis, de quel arrondissement êtes-vous ? "

L'enfant me répond par le nom du hameau où est situé l'école.

J'en interroge un autre: " Vous savez où habite le préfet de notre département ?

—Oui, Monsieur, il reste à.....”(une sous-préfecture).

L'institutrice comprit qu'il est bon d'être initié à la géographie locale avant d'étudier celle du Monténégro, et je la laissai un peu moins enthousiasmée des brillants résultats qu'elle pensait avoir obtenus.

Tout en gagnant la commune voisine, je me mis à réfléchir sur l'enseignement de la géographie tel qu'il est trop souvent pratiqué dans nos écoles.

Hélas ! pour beaucoup de maîtres et malgré tout ce qu'on dit et écrit à ce sujet, la géographie reste toujours “le plus beau triomphe de la mémoire”.

A quoi cela tient-il ?

A des causes nombreuses, dont je voudrais essayer de dégager les principales.

Si vous demandez aux instituteurs pourquoi ils n'animent pas davantage leurs leçons de géographie, beaucoup vous diront : “Mais le livre ne donne que cela !”

Le livre ! voilà bien une grande cause du mauvais enseignement de la géographie. Il dit trop et dit trop peu. Et malheureusement nos maîtres ne veulent pas toujours se donner la peine de faire la part de ce qui doit être enseigné et de ce qui ne doit pas l'être. C'est ce manque de préparation qui rend l'étude de la géographie si peu intéressante et les résultats si peu considérables.

Ensuite nos maîtres ne lisent pas assez d'ouvrages sérieux de géographie, de récits de voyages ; il ne font pas suffisamment attention aux lectures que leur offrent les journaux pédagogiques, et souvent ils ne connaissent d'autres détails que ceux du livre qui est en usage dans leur classe.

Mais il y a d'autres raisons qui expliquent comment l'enseignement de la géographie est encore si routinier. Les livres sont ou paraissent si bien fait aujourd'hui ! Nous sommes si loin de l'atlas de Cortambert ! (Je parle du vieux, de celui dans lequel j'ai moi-même

appris les premières notions de géographie.) Pourquoi l'instituteur essaierait-il de faire mieux que tant d'auteurs connus ? Serait-ce même possible ? Eh bien ! oui ; j'affirme que c'est possible. Ouvrez Dubon et Lacroix. Vous y trouvez des détails intéressants, des questions bien faites ; mais dans beaucoup d'autres ouvrages similaires où sont les exercices qui s'adressent surtout au jugement ? S'il s'en trouve, il y en a bien peu. Et cependant l'enseignement de la géographie se prête bien au développement du jugement et à l'habitude de la réflexion. “Comment se fait-il que la Garonne “remonte” ?—N'y a-t-il pas de grandes villes à l'embouchure de la Seine ?—de la Loire ?—Pourquoi ?—Et Bordeaux, se trouve-t-il à l'embouchure de la Gironde ?—Pourquoi ?—Et Marseille, est-elle à l'embouchure du Rhône ?—Non, pourquoi !...—Et tant d'autres questions de même nature ! Si l'inspecteur en fait quelques-unes dans sa visite, l'instituteur pourra dire : “Monsieur l'Inspecteur, ce n'est pas difficile ; mais je n'y avais pas songé !”—Il fallait y songer Monsieur, car.....Ce serait le cas de rappeler le mot de Louvois à un officier dont la compagnie était en mauvais état.

Autre raison qui paraît avoir sa valeur. “Mais, Monsieur l'Inspecteur, nous n'avons pas le temps de faire tout cela.—Comment ! vous n'avez pas le temps ? et je vois dans votre horaire trois quarts d'heure pour la leçon de géographie ?—C'est vrai, mais j'ai trois cours.—Oui, vous avez trois cours ; cependant, deux au moins ne pourraient-ils suivre la même leçon ? Et en vingt ou vingt-cinq minutes consacrées à un cours, au lieu de faire *réciter* à tous les élèves les mêmes mots sans explication, vous pourriez interroger la moitié, le tiers même des enfants et consacrer le reste de votre temps à des développements intéressants. Vous ne croyez sans doute pas, Monsieur l'Instituteur, que, pour savoir réellement, l'élève ait *toujours* besoin d'être questionné

sur *toutes* les leçons et surtout de les *réciter* textuellement ? N'y a-t-il pas aussi les interrogations écrites, qui, en cinq ou dix minutes, permettent au maître de vérifier si toute la classe a étudié avec soin ?

—Je le reconnais encore; mais les examens?

—Lesquels ?

—Mais tous. L'on ne demande pas au candidat de réfléchir en géographie; on lui demande de savoir des noms.

—Pardon, Monsieur l'Instituteur; mais il me semble que vous accusez les commissions d'examen d'être trop... comment dirai-je?... trop.....*nomenclaturistes*. Il y a du vrai dans ce que vous dites. Les examinateurs, qui n'ont que quelques minutes à consacrer à chaque candidat, peuvent parfois poser des questions où la nomenclature a trop de part et je n'hésite pas à déclarer que cela est regrettable. Mais travaillez-vous seulement en vue des examens ? Et l'instruction à l'école n'a-t-elle pour but que de mettre l'élève à même de se tirer d'affaire le jour où il est en présence des examinateurs ? Croyez-moi ; il y a une culture de l'esprit plus élevée, plus régulière, une culture générale qu'il faut chercher plus que la culture sur couche, qui est celle des examens ; les fruits de pleine terre sont plus savoureux et plus succulents que les primeurs, et surtout il se conservent plus longtemps. D'ailleurs, votre accusation contre les commissions d'examen est peut-être exagérée. Très souvent aussi, on tient compte aux candidats, de leur manière de raisonner, de " ce qui est eux " au moins autant que de ce qu'ils ont pris aux autres dans les livres.

Allons ! Mesdames les Institutrices, Messieurs les Instituteurs, faites pour la géographie ce que vous faites pour d'autres parties de l'enseignement. Ne vous contentez pas du livre ; habituez vos élèves à réfléchir, exercez leur jugement, et soyez persuadés qu'en donnant meilleure opinion de vous à votre ins-

pecteur, vous aurez également fait œuvre vraiment utile et profitable.

V. LELEUX.

(*L'Instruction primaire de Paris.*)

L'école d'autrefois

Nous étions alors tout petits, mon frère et moi, et l'on nous envoyait le matin à une sorte d'école ; non pas, je suppose, pour que nous apprissions quelque chose ; non pour que nous fussions à l'école, mais pour que nous ne fussions pas à la maison, où probablement nous faisons plus de bruit qu'on ne le souhaitait.

Comme nous étions enfermés pendant six heures de la journée dans ce qu'on appelle la classe de français, nous y faisons des poules ou des bateaux en papier, nous jouions des billes. Quand le maître nous surprenait, il confisquait nos billes, jetait nos poules et nos bateaux et nous mettait à genoux dans quelque coin de la classe ; puis il nous faisait réciter des leçons auxquelles nous ne comprenions rien, et lui pas grand'chose.

A. KARR.

Education

L'ENFANT GÂTÉ

Rien ne peut donner l'idée de ce que deviennent les enfants qui sont gâtés par faiblesse, qui sont gâtés parce qu'on leur fait trop de caresses, parce qu'on leur témoigne une tendresse trop sensible, parce qu'on accorde à leurs goûts, à leur appétit, à leurs regains, à leur paresse, à leurs désirs, tout ce qu'ils veulent.

Ce sont quelquefois de vrais petits animaux sauvages. Ils paraissent et sont ordinairement ce qu'on nomme de jolis enfants, gracieux, complaisants, flatteurs. Il n'y a pas de souplesse insinuante, de bassesses agréables, dont ils n'aient le secret pour obtenir de vous ce qu'ils désirent ; vous les trouvez charmants, si vous n'y regardez pas de près ; mais si tout-à-coup vous vous apercevez de leur manège et de votre faiblesse, si vous essayer une résistance, si vous exigez d'eux le moindre travail, l'application la plus légère, immédiatement l'humeur, le silence chagrin et boudeur, ou même la grossièreté brutale et violente, vous révèlent que ces enfants si aimables sont des enfants trompeurs ; qu'au fond et dans le vrai, comme des animaux apprivoisés, ils ne sont sensibles qu'à l'appât des moyens qui les apprivoisèrent ; mais qu'ils redeviennent des animaux sauvages et méchants, qu'ils mordent et qu'ils déchirent dès qu'on refuse quelque chose à leurs appétits.

MGR. DUPANLOUP. (1)

Tribune libre

Montréal, 15 janvier 1893.

Monsieur C. J. MAGNAN,

Professeur à l'école normale Laval, Québec.

Monsieur,

Dans l'intérêt de la vérité, veuillez donc publier la résolution suivante :

“ DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. ”

Québec, le 27 décembre 1889.

Messieurs CADIEUX & DEROME,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la

(1) Mgr Dupanloup est né en 1802. L'ancien évêque d'Orléans s'est placé au premier rang parmi les écrivains de son siècle. Il a surtout servi la grande cause de l'éducation, pour laquelle il a employé son talent, ses veilles et son autorité d'évêque et d'orateur éloquent.

séance du 24 septembre courant, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe :

“ Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe recommande l'usage du manuel d'hygiène par le Dr Sévérin Lachapelle, spécialement pour les écoles normales afin que les inspecteurs d'écoles et les instituteurs et les institutrices soient préparés à enseigner cette matière, surtout dans les académies et les écoles modèles et le sous-comité ne croit pas devoir recommander maintenant d'autres livres concernant l'hygiène. ”

Votre.....

GÉDÉON OUMET. ”

En face de cette résolution, il faut de toute nécessité conclure que ceux qui prétendent que le Manuel d'Hygiène du Dr Sévérin Lachapelle, écrit conformément aux instructions du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, une des autorités les plus compétentes en la matière—, n'a jamais été recommandé par le Conseil d'Instruction publique de la province de Québec, ont certainement péché par erreur d'information.

Nous croyons être obligés de rectifier cette erreur, en justice pour l'auteur et pour nous qui sommes les éditeurs de cette importante publication.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos très humbles serviteurs,

CADIEUX & DEROME.

Petit cours d'économie politique

25^{ème} Leçon.

ORGANISATION DES TRIBUNAUX — TRIBUNAUX SPÉCIAUX

Attributions de chaque tribunal

(Suite)

6^o LA COUR DE VICE-AMIRAUTÉ.—Créée en 1764 par le gouvernement de la Grande-Bretagne, sous le gouvernement Murray. C'est une cour qui juge d'après les lois civiles et maritimes anglaises, et ses pouvoirs, qui sont presque aussi étendus que ceux de la haute Cour d'amirauté d'Angleterre, sont exercés par un juge de vice-amirauté. Ce fonctionnaire est nommé par le gouvernement impérial, sur la recommandation du gouvernement fédéral et siège à Québec.

Les procès généralement entendus devant ce tribunal ont pour objet des poursuites provenant de dommages causés par des collisions de vaisseaux, des questions de sauvetages, de prêt à $\frac{1}{2}$ grosse (1), de fournitures de pilotage, de gages de marinières, etc.

7^o LA COUR DE L'ÉCHIQUIER.—Le même acte établissant une Cour suprême pour le Canada créa la Cour de l'échiquier qui fut présidée par un des juges de la Cour suprême jusqu'en 1887, époque où la constitution de la Cour de l'échiquier fut amendée. Depuis cette date elle forme un tribunal indépendant dont le président ne fait plus partie de la cour suprême, comme auparavant.

Cette Cour a juridiction nécessaire pour appliquer toute loi fédérale relative au revenu ou poursuites pour le recouvrement d'amendes ; enfin dans toute poursuite où un semblable recours existe en Angleterre devant la

(1) Bottomry.

Cour de l'échiquier. De plus, toute poursuite où le Canada est partie intéressée doit s'instituer devant ce tribunal.

DE QUELQUES DROITS ET LIBERTÉS

Nos institutions politiques garantissent la liberté sous toutes ses formes à tous les citoyens, et une protection parfaite à tous les intérêts de race et de croyance religieuse. Sans vouloir entrer dans les détails nous dirons un mot de quelques droits et libertés dont nous jouissons à titre de sujets britanniques :

1 ^o Institution du jury.	} Grand jury. Petit jury.	2 ^o <i>Habeas corpus.</i>	5 ^o Droit de pétition.
		3 ^o Liberté de la presse.	
		4 ^o Droit de réunion.	

1^o INSTITUTION DU JURY.—C'est un corps composé de plusieurs personnes appelées jurés, dont la création remonte aux premiers temps de la monarchie anglaise et est consignée dans la Grande Charte (1) qui dit : " Au criminel aucun homme ne peut être arrêté, emprisonné ou exilé, ou mis à mort, de quelque manière que ce soit, à moins que ce ne soit par le jugement de ses pairs. "

Depuis la cession de notre pays à l'Angleterre, les lois criminelles anglaises ayant été mises en force au Canada, les Canadiens participent à toutes les libertés et à tous les droits que comprend la Grande Charte.

(1) La *Grande Charte* que les barons anglais firent signer de force au roi Jean Sans-Terre, vers 1215, est considérée avec raison comme le boulevard de la liberté anglaise. Par ce document le roi s'engageait " de ne plus marier les filles et les veuves des barons malgré elles ; de ne plus ruiner les pupilles sous prétexte de tutelle féodale ; de respecter les franchises des habitants des villes ; de ne plus emprisonner ni dépouiller personne arbitrairement ; de ne point lever de taxe extraordinaire pour la guerre sans le consentement des barons ; de ne plus faire rendre justice que par des hommes versés dans la science des lois ; de ne point faire saisir les instruments de travail des pauvres gens, etc."

Dans les premiers temps de son institution le système de jury ne s'appliquait qu'aux affaires criminelles, mais dans la suite on l'a introduit dans un grand nombre d'affaires civiles. De plus, bien que la Grande Charte dise " qu'aucun homme ne peut être arrêté, emprisonné, etc., sans le jugement de ses pairs, " on fait quelquefois exception à cette règle, et de nos jours un homme accusé d'une offense criminelle devant un magistrat est arrêté ou sommé de venir devant lui : Alors, dit Lareau, il l'emprisonne ou l'admet à caution pour s'assurer qu'il comparaitra aux assises prochaines. Un grand jury examine de nouveau l'affaire, et ce n'est que si ce grand jury trouve matière à procès, c'est-à-dire *accusation fondée* (1), que l'accusé subit son procès devant un petit jury. Dans certain cas, lorsque la loi en ordonne autrement, on procède par voie sommaire ; c'est-à-dire que le magistrat fait lui-même subir le procès à l'accusé.

C.-J. M.

(à suivre.)

Convention des instituteurs de la Puissance du Canada

QUATRIÈME JOURNÉE

(Suite et fin)

Une paix relativement grande régnait alors par toute la colonie, et permettait un certain développement de l'agriculture et du commerce. Les habitations se rapprochaient, et les chemins commençaient à s'ouvrir. Sans tarder, on s'occupa des écoles. Dès 1718, le gouverneur général, M. de Vaudreuil, M. Bégon, intendant, et l'évêque de Québec demandaient à la cour des instituteurs pour les enfants de la campagne. Ces demandes se renouvelaient et deviennent de plus en plus pressantes. Enfin, le gouvernement français envoie 12 maîtres d'écoles en 1723. C'est peu, dira-t-on. Mais il ne faut pas oublier que vers cette date, on comptait à peine 10,000 enfants au-dessous de 15 ans dans

toute l'étendue de la colonie, c'est-à-dire du Golfe à l'entrée du lac Ontario.

Cependant le clergé n'avait pas attendu jusqu'en 1718 pour s'occuper de l'enseignement du peuple en dehors des villes. Mgr Laval, après avoir établi son séminaire à Québec, fonda, sur une de ses propriétés, une école destinée à former des artisans, des cultivateurs et des instituteurs. Si le succès n'a pas répondu à l'entreprise, l'intention de l'illustre prélat n'en mérite pas moins notre reconnaissance. L'essai était prématuré, et je crois qu'il échoua à cause du petit nombre d'enfants que renfermait alors le pays.

Mais à partir de 1718, on songea à établir une véritable école normale pour former les instituteurs, et ce fut ici, à Montréal, que se firent les premières tentatives. Un homme plein de dévouement, qui dirigeait alors l'hôpital général, fit les premières avances au gouvernement, qui les accepta immédiatement et lui fit chaque année une somme considérable pour l'époque, à condition qu'il formerait et fournirait huit maîtres chaque année.

En 1680, une école de navigation fut établie à Québec par Joliette et elle s'est maintenue jusqu'à la conquête.

Arrivé à cette date, M. Verreau soutient que cet événement avait été l'occasion de plusieurs grands avantages que nos historiens n'ont pas toujours su apprécier.

Sous le nouveau régime, l'odieuse corvée disparut, de même que le service militaire qui, bien que glorieux en soi-même, ne donnait pas le pain de la famille. Les guerres continuelles des dernières années avaient appauvri le peuple ; la conquête avait semé des ruines partout, surtout dans le district de Québec. Quand les armes eurent décidé du sort de la patrie, retiré dans ces foyers, le Canadien, qui se défiait quelque peu de ses nouveaux maîtres, put librement s'occuper des besoins de sa famille. Par nécessité, il se fit charpentier, forgeron, tisserand, aussi bien que cultivateur. L'industrie domestique se déploya rapidement, et c'est à partir de cette époque, que l'on vit fabriquer même, dans les plus pauvres maisons, *l'étoffe et la toile du pays*. Les terres furent, sinon mieux, au moins plus largement cultivées ; on passa de la misère à l'aisance, et, pour plusieurs, de l'aisance à la richesse.

En moins de quinze ans, un immense changement s'était opéré, et lorsqu'en 1775, les Bostonais pénétrèrent dans le pays, ce qui les surprit le plus, ce fut d'y trouver l'existence aisée des cultivateurs, animée par le caractère de gaieté et de bonne humeur qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Le conférencier, pressé par le temps, passe rapidement sur la période qui s'écoula de 1800 à 1841, durant laquelle le système scolaire s'améliora et se développa petit à petit.

De 1841 à 1851, eut lieu la grande lutte qui devait aboutir au système d'éducation actuel. Les avantages qui devaient découler de ce système ne furent pas

(1) En anglais : *true bill*, et *accusation non fondée*, *no bill*.

compris d'abord par tout le monde. La crainte de la taxe directe, de la *taille* comme disaient les anciens, en effraya un grand nombre, et plus d'un citoyen qui s'était efforcé de faire fonctionner la loi, eut malheureusement à payer son zèle en matière scolaire pour la perte de sa grange, des plus beaux animaux de sa ferme, ou de sa maison.

Maintenant ceux qui travaillent à la cause de l'éducation, n'ont pour ainsi dire qu'à recueillir les fruits des luttes pénibles soutenues par leurs devanciers. La cause de l'enseignement primaire—c'était le seule en cause, on peut dire que c'est la plus nécessaire—cette grande cause est désormais gagnée. Nous ne devons pas oublier qu'en y travaillant tous ensemble, nous ne travaillons pas simplement pour la gloire, mais pour le bien réel et l'avantage du pays tout entier. (Appl.)

En terminant M. Verreau rappelle les succès étonnants obtenus par Sir William Dawson dans l'organisation de l'Université McGill, le zèle et la générosité de ses compatriotes qui l'ont si royalement secondé.

Il fait une allusion délicate à l'Hon. M. Ouimet, dont il aurait eu à louer la prudence, la largeur d'idées et le dévouement, s'il n'avait pas eu à parler en sa présence ; et c'est les larmes aux yeux qu'il rend un juste tribut d'hommage à la mémoire de l'hon. M. Chauveau, le grand champion de l'éducation dans cette province.

M. le Président remercie le conférencier de son intéressante étude ; il félicite l'association de compter au nombre de ses membres, un homme aussi distingué que M. Verreau.

« Des hommes comme M. l'abbé Verreau, dit-il, sont précieux, et c'est toujours un honneur pour une association de posséder de tels membres. »

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LA CORDE DE PENDU

Bien des *gens* croient que la corde qui a servi au *supplice* ou au *suicide* d'un pendu *garantit* celui qui en possède un petit morceau de tous les *maux*, et assure la réussite de ses *entreprises*. Cette *superstition* est ridicule, la corde de pendu ne porte pas plus

bonheur, qu'il n'arrive malheur à celui qui est le treizième à table, même quand il est placé sous une solive.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Gens, des personnes ; l'adjectif placé devant *gens* se met au féminin :— de *vieilles gens*, de *bonnes gens*. = *Supplice* : la mort ordonnée comme punition ; la *pendaison* était autrefois le *dernier supplice*. = *Le suicide* : la mise à mort par soi-même ; — *homicide*, *régicide*, *fratricide*, *puéricide* ? = *Garantit* : met à l'abri, préserve ; — une *garantie* ? = *Les maux* : les maladies, comme les malheurs. = *La réussite* : le succès, l'heureuse fin de tout ce qu'il *entreprend*, commence et veut achever. = *Une superstition* : une croyance qui ne repose sur rien, et qui fait qu'on attache à des accidents des conséquences qu'ils n'ont pas. = *Une solive* : une des grosses poutres qui soutiennent le plancher supérieur ; cela rendait, paraît-il, le présage plus funeste encore.

EXERCICES

Lire, puis recopier la dictée en mettant tous les verbes au passé imparfait = Définir oralement, puis copier : *fin*, *faim*, — *ver*, *verre*, — *pin*, *pain*, etc. = Conjuguer aux trois temps le verbe *répondre* ; joindre aux trois personnes du singulier un des verbes : *bien*, *mal*, *vite*, *lentement*, etc.

II

DICTÉE

N'ACHETEZ JAMAIS A CRÉDIT

La *ménagère* qui achète ainsi paie ses marchandises plus cher ; le marchand, en effet, n'avance pas son argent sans tirer un bon *intérêt*. Elle se rend aussi bien moins compte du prix des choses ; cette facilité de se procurer des *denrées* sans monnaie lui fait *illusion* : elle se laisse aller à des dépenses qu'elle aurait certainement la sagesse d'éviter l'argent à la main. — Qu'arrive-t-il ? Le jour de la *paie*, on s'aperçoit que cette paie ne

suffit pas à solder les dépenses faites en l'attendant.

EXERCICES

Expliquer les cinq mots soulignés. = Recopier les deux premières phrases de la diète, à la troisième ou à la première personne du pluriel (Nous qui *achetons*....., nous *payons* etc.). = Conjuguer aux temps simples le verbe *pouvoir*. = Expliquer oralement quelques homonymes.

III

DICTÉE

LES PRAIRIES ARTIFICIELLES

Les prairies *artificielles* sont composées de plantes *annuelles* ou *vivaces*, que l'on cultive pendant une ou plusieurs saisons pour être données *vertes* ou sèches aux animaux domestiques. Elles *diffèrent* des prairies naturelles en ce qu'elles ne sont que *temporaires*, qu'elles renferment moins de *graminées* et plus de *légumineuses*, et qu'elles n'ont pas besoin d'être *irriguées*. Les prairies artificielles procurent, au printemps et tout l'été, une nourriture fraîche et abondante; elles permettent d'entretenir sur *l'exploitation* beaucoup de bestiaux, et d'obtenir ainsi une grande quantité de fumier; de plus, elles enrichissent le sol: ce sont des cultures *améliorantes*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Artificielles: produites par l'art, le travail de l'homme; s'oppose toujours à *naturelles*. = *Annuelle*: qui ne vit qu'un an; — *bisannuelles*: celles qui vivent deux ans; — *vivaces*: celles qui vivent plus longtemps. = *Vertes*: on dit aussi *en vert*; — mangé son blé *en vert*? un cheval *au vert*? = *Différent*: offrent cette différence; — *différer* dans un autre sens: tarder, remettre à plus tard? = *Temporaires*: ne durent qu'un temps: une deux, trois années; — opposé de *permanentes*.

= *Des graminées*: des plantes semblables au gazon: le dactyle, la fléole, le paturin, etc. = *De légumineuses*: du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, des vesces, etc. *Irriguées*: *irriguer* synonyme d'*arroser*, mais arroser en faisant couler l'eau d'un ruisseau, d'une rivière dans des *rigoles*. = *L'exploitation*: le domaine, l'ensemble des terrains qu'on cultive. = *Améliorantes*: on dit, dans le même sens, *fertilisantes*, et au contraire, *épuisantes*.

EXERCICES

Construire cinq phrases renfermant un participe avec *avoir*, précédé de son complément. = Recherche et définition de noms formés avec les suffixes diminutifs: *on* (*anon*), *eau* (*ormeau*), *ot* (*lot*), *et* (*barillet*), etc. = Explication de quelques paronymes. = Analyse orale des adverbes contenus dans la diète.

Exercices de rédaction

LETTRE DE REMERCIEMENT A SA TANTE

Développement

Ma chère tante,

Vous ne pouvez vous imaginer ma joie, quand je reçus le joli manchon, accompagné d'un boa, que vous avez eu la bonté de me donner pour mes étrennes.

Depuis bien longtemps j'ai envie d'un manchon, et chaque hiver, aux premiers froids je me prends à souhaiter de voir mon désir se réaliser. Mais il fallait, pour le devenir, une tante aussi bonne que vous l'êtes.

Comme vous le pensez bien, je prends grand soin de mon joli manchon; après l'avoir bien admiré, ainsi que le boa, je l'ai enfermé dans une boîte, car je ne compte m'en servir que dans les grandes occasions.

De cette façon, j'espère le conserver longtemps et, plus tard, quand je serai devenue grande et que je ne pourrai plus m'en servir,

je le garderai encore précieusement comme un souvenir de vous.

Je vous remercie encore, en vous embrasant bien affectueusement, ma chère tante.

Votre nièce affectionnée,

MATHILDE.

Science élémentaire

CLASSIFICATION DES ANIMAUX

VÉRITÉBÉRÉS.	{	Mammifères..	{ Chien, cheu-l, éléphant, souris, baleine, etc.	
		Oiseaux.....	{ Aigle, moineau, oie, cigogne, etc.	
	{	Reptiles.....	{ Lézard, tortue, vipère, couleuvre, crocodile, etc.	
		Amphibies.....	{ Grenouille, crapaud, etc.	
		Poissons.....	{ Saumon, brochet, hareng, morue, etc.	
	{	Insectes.....	{ Hanneton, ver-à-soie, abeille, motte, saute-relle, etc.	
		Écrevisses ou crustacés.....	{ Crabe, homard, écrevisse, etc.	
	ANNULÉS.	{	Mille-pieds.....	{ Scolopendre.
			Araignées ou arachnides....	{ Araignée, scorpion, mite, et le petit animal qui p nétrant sous la peau, donne la gale et qu'on nomme <i>sarcope</i> , etc.
	MOLLUSQUES.	{	Vers.....	{ Sangsue, vers des intestins, ver solitaire, etc.
Limaçon, huître, moule, taret (qui perce à l'aide de sa coquille le bois des navires), etc.				
RAYONNÉS.	{	Etoile de mer, méduse, éponge, corail, etc.		

RÈGNE ANIMAL

Guerre à l'anglicisme

Ne dites pas *assurance* pour " certitude." *Concourir dans* une opinion (c'est horrible) mais " être de l'avis, de l'opinion " de quelqu'un.

Dans l'opinion de cette assemblée (in the opinion of this meeting), mais " de l'avis de, " cette assemblée, ou " conformément " à l'opinion exprimée par etc.

Marier (to marry) pour " épouser." *Forger* une signature, mais " contrefaire. "

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1° Un boulanger fait tous les jours 345 livres de pain ; si chacun pèse 3 livres, combien fait-il de pains par jour ?

Solution :

$$345 \div 3 = 115.$$

115 pains.—Rép.

2° Un vitrier pose 4 carreaux à chacune des 6 croisées d'une salle. Quel est le prix du carreau, s'il reçoit \$4.80 pour le tout ?

Solution :

$$\$4.80 \div 6 \times 4 = .20.$$

20 centins.—Rép.

3° Un homme achète un cheval pour \$100 et des voitures d'hiver et d'été pour \$250 ; il paie \$12 de pension pour son cheval. Combien lui coûte ce cheval au bout de l'année en comptant l'argent à 6% ? (*)

Solution :

Le cheval et les voitures coûtent \$350. L'intérêt de cette somme à 6% est de

(*) Nous laissons de côté l'intérêt de la pension du cheval qui est payée chaque mois.

\$21.00 près. Il paie \$12 de pension par mois = \$144.00.

Le coût de l'équipage est de :

$$\$144 + 21 = \$165.00.$$

4^o Deux menuisiers entreprennent un ouvrage qu'ils font ensemble en 7 jours. Ensuite l'un d'eux tombe malade et l'autre entreprend un ouvrage semblable qu'il fait en 12 jours. Combien celui qui était malade aurait-il mis de temps à faire seul le même ouvrage ?

Solution :

Ensemble le premier fait $\frac{1}{7}$ en un jour, et le second $\frac{1}{12}$.

Le premier fait donc :

$$\frac{1}{7} - \frac{1}{12} = \frac{5}{84}.$$

Il aurait fait l'ouvrage en :

$$\frac{84}{5} = 16\frac{4}{5} \text{ jours. — Rép.}$$

5^o Est-il plus avantageux de placer \$2500 à \$150 pour un an que de les placer de manière à avoir \$14.58 par mois ?

Solution :

En recevant \$150 par année, chaque mois rapportera $\frac{150}{12} = \$12.50$.

Dans le second cas on recevra \$14.58.

Donc le second prêt sera plus avantageux.

\$14.58

12.50

\$ 2.08. On gagnera \$2.08 par mois.

POÉSIE

LE CHANT DES BUCHERONS

Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes !
Par la neige ou la pluie, ils font leur dur métier ;
Dès que le jour commence : en route ! le gibier
Ne rôde pas plus qu'eux dans les forêts lointaines ;
Leurs jarrets sont de fer, leurs muscles sont d'acier.
Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes !

L'arbre, dans le taillis comme un géant coupé,
Au-dessus du chemin dressait sa grande taille ;
Son tronc large et noueux semblait une muraille.
Dans l'herbe le voilà gisant . . . Qui l'a frappé ?
Ce sont les bûcherons ; ils ont comme une paille
Brisé l'arbre géant dans le taillis coupé.

Qui nourrit de charbon la fournaise béante,
Où l'on coule la fonte, où l'on forge le fer ?
Qui fournit leurs grands mâts aux vaisseaux de la
[mer ?
Qui donne à la maison sa porte et sa charpente ?
Qui fait luire dans l'âtre un soleil en hiver
Et nourrit de charbon la fournaise béante !

Ce sont les bûcherons. — Leur bras n'est jamais las.
Parfois, quand la forêt de bronillards imprégnée
Fait silence l'hiver, le bruit d'une cognée,
Ou d'un chêne qui roule et tombe avec fracas,
Retentit dans le fond d'une combe éloignée . . .
Ce sont les bûcherons, leur bras n'est jamais las.

Honneur aux bûcherons, aux francs coupeurs de
[chênes.

Ils n'ont pas sitôt mis le pied hors des taillis
Qu'ils se sentent le cœur pris du mal du pays.
Au bois est leur patrie, au bois sont leurs domaines
Leurs fils y grandiront près des pères vieilliss,
Les fils des bûcherons, des francs coupeurs de
[chênes.

ANDRÉ THEURIET.

PETITE REVUE

Le 17 novembre dernier, les élèves de M. A. D. Lacroix, principal de l'école Montcalm de Montréal, ont fêté dignement la 35^e année de professorat de leur maître distingué. L'honorable M. G. Ouimet, surintendant de l'Éducation, assistait à cette belle démonstration.

Les chiens de mer ont un bon appétit. L'on estime à 40,000,000 de livres de poisson qu'ils dévorent par jour.

Statistique scolaire européenne. — Voici une statistique comparative sur les écoles et la fréquentation scolaire de quelques pays. L'Angleterre et l'Irlande, avec 34 millions d'habitants, a 58,000 écoles et 3 millions

d'élèves; l'Allemagne, avec 42 millions d'habitants, a 60,000 écoles et 6 millions d'élèves; l'Autriche-Hongrie, avec 37 millions d'habitants, a 30,000 écoles et 3 millions d'élèves; l'Espagne, avec 17 millions d'habitants, a 20,000 écoles et 1,600,000 élèves; l'Italie a 28 millions, 47,000 écoles et 1,900,000 élèves; la Russie avec 74 millions, a 32,000 écoles et 1,100,000; la France, avec 37 millions d'habitants, a 71,000 écoles et 4,700,000, élèves.

Dans cette statistique, on ne parle pas de la Suisse et des Pays Scandinaves, où tous les enfants presque sans exception, fréquentent les écoles.

La reine Victoria s'est donné la peine, à son âge, d'apprendre l'indien!

On vient de publier à Londres deux feuillets des mémoires de l'impératrice des Indes, écrits de sa main en caractères sanscrits.

Cette publication sera répandue à des millions d'exemplaires aux Indes, où on pense qu'elle produira une excellente impression sur les indigènes.

L'ETUDIANT, mensuel en 1892, devient bi-mensuel et s'appellera désormais *LE BON COMBAT*. Le programme portera spécialement sur les questions actuelles.

Littérature canadienne

Il est impossible que ceux qui, par un travail constant et des études sérieuses, développent les facultés remarquables dont la Providence les a doués, ne puissent un jour exercer une salutaire et bienfaisante influence sur la société et contribuer puissamment à son bien-être, surtout si, pour atteindre ce noble but, ils réunissent leurs talents et leurs lumières.

Ici les exemples ne manquent pas. Ozanam lui-même en est une preuve bien frappante, comme nous l'a montré son éloquent panégyriste. Et, n'est-ce pas Montalembert et Lacordaire qui, jeunes encore, s'associant en

faveur de la liberté d'enseignement et contre le monopole universitaire, provoquèrent des discussions qui ont conduit à la conquête de cette liberté précieuse? L'un d'eux, à la fin d'une carrière illustre, a voulu, aussi lui, se dévouer au soin de la jeunesse et la guider dans les sentiers des sciences et de la vertu; digne fin d'un aussi noble début. L'autre a pris en main la défense de toutes les nobles causes, et dans la tribune, et dans des productions qui lui ont valu un rang très distingué parmi les écrivains et les orateurs.

Ne me serait-il pas permis de rêver pour mes jeunes compatriotes une destinée semblable, si, comme j'en ai l'espoir, ils s'en rendent dignes par leur amour du travail, et leur empressement à profiter des avantages que leur offrent le zèle, le dévouement et la direction éclairée de ceux qui leur témoignent une sympathie qui honore ceux qui l'accordent autant que ceux qui en sont l'objet. Puisse cette sympathie être le gage de celle que nos jeunes concitoyens recevront un jour de la reconnaissance de leur pays!

C. S. CHERRIER. (1)

Petite histoire des États-Unis

CHAPITRE VI

Le nombre des batailles entre les Américains, les Anglais et nous, a été très considérable. Nous avons perdu quelques-unes de ces batailles; mais nous en avons gagné bien plus.

A l'exemple de leurs ancêtres, les Gaulois et les Francs, nos pères avaient l'humeur très guerrière.

Pour venger une injure, ils partaient de

(1) Né en 1798, mort en 1885. Homme modeste, intègre, fit servir sa fortune au bien de sa ville, Montréal. Il prit une part active aux troubles de 1837-38.

Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, se rendaient à la raquette jusqu'à Portland et autres villes des États-Unis, ou à Terre-Neuve, ou à la Baie d'Hudson, le fusil sur l'épaule, n'emportant avec eux aucune provision, se fiant pour leur nourriture aux caprices de la chasse et de la pêche, couchant dans des trous pratiqués dans la neige, parfois molle, parfois sèche, toujours alertes, vigoureux, et la terreur des Américains et des sauvages. Leurs fusils étaient des fusils à pierre ou à silex ; mais nos pères tiraient juste.

(à suivre.)

Echos du recensement de 1891

Dénominations religieuses

(Suite et fin)

Le tableau que voici donnera la proportion de chacune des dénominations suivantes en 1871 et 1891, dans les quatre provinces qui formaient d'abord la confédération :

	1871	1891
Catholiques romains.....	40.22 p.c.	43.17 p.c.
Méthodistes.....	16.27 "	17.40 "
Presbytériens.....	15.56 "	14.98 "
Eglise d'Angleterre.....	14.20 "	13.00 "
Baptistes.....	6.86 "	6.32 "
Autres croyances.....	6.89 "	4.63 "

Dans les provinces qui sont depuis entrées dans la confédération (l'Île du Prince-Edouard et les provinces de l'Ouest), les chiffres sont les suivants :

Catholiques romains.....	23.9 p.c.
Presbytériens.....	23.4 "
Eglise d'Angleterre.....	17.8 "
Méthodiste.....	15.1 "
Baptistes.....	6.3 "

La statistique démontre que les dénominations qui ont relativement diminué de puissance dans les quatre vieilles provinces sont les mêmes qui ont augmenté dans les nouvelles provinces, à l'exception des Baptistes ; les Catholiques romains figurant pour 23.9 pour cent seulement, contre 43.2 pour cent qu'ils étaient dans les vieilles provinces ; les Méthodistes 15.1 pour cent, contre 17.9 pour cent ; tandis que les Presbytériens, dans les nouvelles provinces se chiffrent à 23.4

pour cent ; contre 1.50 dans les vieilles provinces, et l'église d'Angleterre 17.8 pour cent contre 13 pour cent.

Les premières horloges

C'était en Basse-Bretagne, au temps de Louis XIV. Un curé de village, homme libéral et ami du progrès, avait acheté pour son presbytère une de ces belles horloges inventées par Huyghens. Un beau matin, en sortant de chez lui, il voit avec surprise les villageois armés de fourches, de bâtons et de faux entourer son presbytère. " Monsieur le curé, dit l'un d'eux, vous avez chez vous le diable ou la *Gabelle*." Vous comprenez la stupéfaction du prêtre. En vain il cherche à s'expliquer, à détromper ces âmes simples. " Il est chez vous, reprend la foule. On l'a vu. Vous le tenez dans une armoire. Il fait entendre un grincement étrange, et sa queue s'agite dans la boîte. Que vous le vouliez ou non, nous allons massacrer le monstre." Le curé, abasourdi, veut les arrêter. Ils envahissent le presbytère et menacent d'enfoncer les portes. " Le voilà, s'écrient les plus braves. Nous le tenons." Et, du geste, ils menacent la modeste pendule sans oser toutefois l'approcher trop près. Le curé sent qu'il est impossible de leur parler le langage de la science. " Mes amis, leur crie-t-il, c'est là ce que vous appelez le diable ou la *Gabelle*? Arrêtez. Je vais tout vous dire. Ce n'est pas le diable ; c'est le *Jubilé*! " Tous tombent à genoux et se signent dévotement en murmurant une prière.

La librairie Notre-Dame des Victoires

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellente librairie Notre-Dame des Victoires, située aux Nos. 9 et 10, de la rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. C'est une maison florissante qui date déjà de loin et que son propriétaire, M. N. S. Hardy, tient sur un haut pied. A cette librairie on trouve toujours un choix considérable de livres d'école et de littérature, ainsi qu'un grand nombre d'objets pour églises, couvents, etc., etc., et des cierges de très bonne qualité.

BERNARD, FILS & C^{IE}

EDITEURS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT VARIE DE PIANOS ET HARMONIUMS AMERICAINS ET CANADIENS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES ESPECES

Seule agence à Québec de la machine à coudre, hors de concours, dite la DOMESTIC de New-York.

Accords et réparations de PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES d'églises etc., promptement exécutés d'après les règles de l'art, ainsi que réparations de Machines à coudre

Nos. 135 & 137, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.
